



Vu pour être annexé à l'arrêté de mise à jour n°8
du PLUi du Val des Usse n°2026-01 du 10 mars 2026.

Le Président,
M. Paul RANNARD



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAOIE**
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Risques
Cellule Prévention des Risques

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 074-200070852-20260310-A_2026_01-AU



Commune de CHAUMONT

Carte des aléas naturels

Degré des aléas		Légende		Nature des aléas	
	Zone d'aléa fort (3)		Très fort (3a)	G	Glissement de terrain
	Très fort aggravé (3b)		Zone d'aléa moyen (2)	P	Chute de blocs et de pierres
	Zone d'aléa moyen (2)		Zone d'aléa faible (1)	R	Ravinement et ruissellement
	Zone d'aléa faible (1)		Zone d'aléa négligeable	T	Crue Torrentielle
	Zone d'aléa négligeable		Limite communale		

Notifiée par la préfète le 25 FEV. 2026



Emmanuelle DUBÉE

 Échelle : 1 / 10 000 0 250 500	Identification des zones G3P1 : Nature et degré des aléas	Révision de la carte des aléas naturels 2026 Maîtrise d'ouvrage : Commune de Chaumont Bureau d'étude : Alpes Géo Conseil
	Source des données : Périmètre : ©IGN-BD TOPO Fond de plan : copyright IGN SCAN25	Version 01/2026